

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 6

Artikel: Ministère pastoral : décès d'une pionnière

Autor: sk / Auw, Lydia von

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

travail de soutien et de prévention indispensable à faire pour empêcher la violence et les drames, pour permettre aux enfants de s'épanouir.

Les participants se répartissent ensuite dans une quinzaine de groupes de travail, étudiant des problèmes aussi variés que les relations de la famille et de l'environnement, de la famille et de l'école, de la famille et de la sécurité sociale, de la famille et du droit; d'autres groupes s'occupaient du coût du travail familial, de la santé des membres de la famille, du partenariat et des rôles traditionnels. Désireuses de donner un prolongement à cette journée, ainsi qu'à l'AIF, les associations organisatrices ont remis une requête à la conseillère fédérale, appuyant fermement l'idée de la création, cette année encore, d'un Conseil des familles. On peut souligner l'importance de cette rencontre de vingt associations bénévoles et la qualité du travail de chacune d'entre elles. Tous ceux et toutes celles qui craignent qu'en cette année de la famille on profite de prôner un retour aux «valeurs traditionnelles» (Kinder, Küche, Kirche) auront été déçus. Même dans les groupements dont l'activité n'est pas centrée sur l'amélioration de la condition féminine, la prise de conscience des discriminations envers les femmes est sensible, et Ruth Dreifuss, dans son remarquable préambule, ne les choqua pas en disant que toute mesure prise en faveur des femmes profite à toute la famille. La législation sociale n'est pas favorable aux femmes et aux familles et les politiques familiales bien souvent tendent à favoriser les images anciennes, le retour en arrière au lieu de s'adapter à la réalité des familles. Toutes les personnes présentes, au contraire, marquaient – par leurs questions, leurs suggestions, leurs revendications – une ouverture d'esprit qu'on voudrait bien rencontrer à d'autres niveaux, là où les décisions se prennent.

Loyauté en publicité

Discriminations sexistes

(sk) – Les plaintes pour publicité sexiste – qui peuvent être déposées gratuitement auprès de la Commission suisse pour la loyauté en publicité – sont en augmentation. Dans son dernier rapport d'activité, la Commission en donne deux exemples, sans toutefois mentionner les coordonnées des entreprises incriminées.

Premier cas, celui d'un appareil de bureau photographié en compagnie d'un postérieur féminin qualifié de «rêve de tous les hommes».

La commission a admis que la nudité avait été utilisée sans rapport naturel avec le produit vanté, pour des motifs purement commerciaux, donc contraires aux valeurs morales généralement admises.

Dans le second cas, il s'agissait d'un spot TV où se retrouvaient une femme peu vêtue aux côtés d'une viande prête à être consommée. Pas de lien naturel là non plus. Le commentaire accrocheur renforçait encore l'impression qu'une personne humaine est une denrée consommable et que sa nudité est commercialisable. La commission en a conclu qu'il s'agissait d'une dégradation du genre humain qui blesse également les valeurs morales généralement admises.

En 1993, la commission a traité au total 170 plaintes; 136 ont abouti à une interdiction immédiate. Deux sanctions seulement ont été prononcées contre des entreprises incriminées ayant passé outre l'arrêt prononcé contre elles.

Représentation des femmes

Légère progression

(ap) – Chaque année, lors de son assemblée des déléguées, l'Association suisse pour les droits de la femme fournit la statistique du nombre de femmes dans les parlements cantonaux (statistique que vous ne trouverez nulle part ailleurs!)

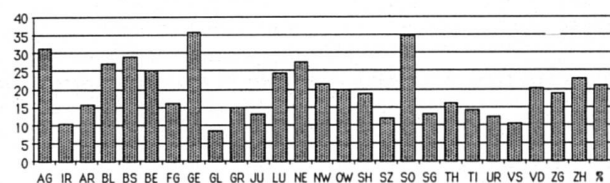
La moyenne suisse se situe à 21,1% de femmes dans les

Grands Conseils... Elle était de 19,2% l'an dernier, de 16,1% en 1992. Progression, il y a. Une femme pour quatre hommes politiques; on est loin de la parité!

Les cantons d'Argovie, de Genève et de Soleure se distinguent par leur taux élevé de femmes députées, alors que Glaris est à la traîne. (Voir le graphique)

(Statistique ADF-Judith Widmer)

Proportions d'élus dans les parlements cantonaux en 1994



Moyenne suisse

Femmes protestantes

Nouvelle présidente



(sk) – L'assemblée des déléguées de la Fédération suisse des femmes

protestantes s'est donné une nouvelle présidente en la personne de Rose-Marie Gallay, de Bienne. Mariée et mère de trois enfants adultes, Mme Gallay a étudié la théologie à Genève. Elle apprécie le dialogue «par-dessus les barrières linguistiques» et se montre sensible aux problèmes qui concernent les femmes en particulier.

Elle succède à Monika Waller, qui termine un mandat de six ans. Réunie à Bienne, l'assemblée s'est penchée également sur le thème de la famille. Une résolution a été adoptée, demandant que l'assurance maternité ne se limite pas aux femmes exerçant une activité lucrative.

Elle relève que la maternité représente aussi une lourde charge financière pour les femmes qui ne travaillent pas.

Ministère pastoral

Décès d'une pionnière



(sk) – Le 14 mai dernier, une pionnière du ministère pastoral féminin disparaissait.

Mme Lydia von Auv est décédée dans sa 97e année. Elle avait été consacrée dans l'Eglise libre, devenant ainsi la première femme pasteure d'une paroisse suisse romande, ouvrant le chemin à d'autres vocations féminines. Née à Morges le 6 août 1897, elle a suivi dès 1917 des études de théologie à la Faculté de l'Eglise libre de Lausanne, Eglise qui était alors séparée de l'Eglise évangélique nationale jusqu'à leur fusion en 1966.

En 1924, elle obtenait sa licence après une thèse consacrée aux «spirituels italiens», disciples tardifs de saint François d'Assise. C'est donc une érudite, très connue des milieux franciscains, et reconnue internationalement, qui obtient enfin, après quarante années d'attente, sa nomination à la paroisse de Chavanne-le-

Formation professionnelle

La maîtrise des femmes

(sk) – Lors des examens de la formation professionnelle

Chêne. Auparavant, elle exerça son ministère à Turin en Italie, puis à Rolle, à Cormoret, à Ollon et à Essertines-sur-Yverdon. C'est là qu'elle effectua des remplacements à l'Hôpital de Saint-Loup, ce qui lui valut d'assurer l'aumônerie des malades de 1935 jusqu'en 1947. Elle resta ensuite à la paroisse de l'Auberson jusqu'à sa titularisation à Chavannes-le-Chêne en 1960. Elle décida alors de retrouver les lieux de son enfance et vint établir sa retraite jusqu'à la fin de ses jours à Morges.

Hautes écoles spécialisées

Une réforme sexiste?

(cp) – Une dizaine de Hautes Ecoles spécialisées (HES) seront créées en Suisse d'ici 2003. C'est le message adressé aux Chambres, le 3 juin, dernier par le Conseil fédéral. Lors d'une conférence de presse, le chef du Département fédéral de l'économie publique, Jean-Pascal Delamuraz a présenté ce projet comme un instrument destiné "à revitaliser l'économie suisse". Il ne s'applique pour l'heure qu'aux actuelles écoles techniques supérieures (Ecoles d'ingénieurs ETS - Ecoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration ESCEA et les Ecoles supérieures d'arts appliqués ESAA). Il touche environ 12500 étudiant-e-s et coûtera 5,4 milliards de francs, dont 1,6 à charge de la Confédération (600 millions de plus qu'actuellement), le reste à charge des cantons.

Dans une phase ultérieure, d'autres écoles supérieures, touchant les domaines paramédical, social et pédagogique, l'hôtellerie et la restauration, les conservatoires et les académies d'art, pourraient être associées au projet. Mais cet espoir reste lié à la situation des finances publiques. Une fois de plus, ce sont les femmes qui seront indirectement défavorisées, puisque ce sont ces domaines qui sont encore fortement féminisés.

Le projet avait été présenté en avril dernier dans le cadre d'un symposium organisé par l'OFIAMT.

Durant trois jours, plusieurs oratrices et orateurs ont pré-

senté la création de ces nouveaux établissements destinés, comme la maturité professionnelle, à dynamiser le système de formation professionnelle suisse. Celle-ci, grâce aux HES, offrirait les possibilités plus attrayantes d'une vraie filière de formation supérieure, avec à la clé des titres reconnus et eurocompatibles.

Cependant, de nombreuses questions sont encore ouvertes. Le nombre de ces écoles sur l'ensemble du territoire et, en conséquence, leur organisation par zone géographique ou par spécialisation, ne sont pas du tout arrêtés. Pas plus que l'épineuse question du partage des compétences entre la Confédération et les cantons. Malgré tout, ce dossier est présenté comme un projet dynamique, dont la Suisse est trop peu coutumière.

Ne nous réjouissons pas trop vite, ces changements ne concernent, pour le moment en tout cas, que les formations techniques, de l'économie ou de l'administration, celles qui portent le label OFIAMT. Soit des professions très majoritairement masculines! Une fois de plus, le risque est donc grand de voir les femmes professionnellement discriminées et marginalisées. Conséquence inévitable si d'autres métiers, sociaux, de la santé, ou encore de la pédagogie – majoritairement féminins ceux-là – ne parviennent pas à prendre le train en marche.

Il va de soi que les femmes sont concernées par la reconnaissance des diplômes et la mobilité. Toujours selon K. von Salis, elles y ont même des intérêts spécifiques.

En effet, en suivant un conjoint à l'étranger elles prennent, majoritairement, le risque d'être dans l'impossibilité d'exercer leur profession non reconnue. De plus, il est indéniable qu'il leur sera plus facile de revenir sur le marché du travail avec un diplôme reconnu si elles ont interrompu leur activité pour l'éducation des enfants. Sans parler de toutes celles qui souhaiteraient réaliser une carrière professionnelle valorisante et épanouissante, mais qui se trouvent dans des filières sans avenir faute de perspectives de perfectionnement professionnel!



ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne met au concours trois postes de

professeur en circuits et systèmes au Département d'électricité

Le nouveau professeur assurera l'enseignement et la recherche liés à ces disciplines et il dirigera la Chaire des circuits et systèmes au sein du Département d'électricité

Son domaine de recherche sera centré sur la théorie des circuits et systèmes, en particulier sur les circuits et systèmes non linéaires, et sur l'application de cette théorie dans tous les domaines de l'électricité, en particulier en traitement du signal et en communications.

Il donnera un enseignement de base ainsi qu'un enseignement avancé en circuits et systèmes à la section d'électricité et à la section de systèmes de communication. Il organisera également un enseignement postgrade dans son domaine.

Le candidat doit avoir une activité importante de recherche dans le domaine des circuits et systèmes à son actif et il doit avoir une réputation solide sur le plan international. Il doit être capable de collaborer avec d'autres groupes de recherche, que ce soit à l'EPFL ou à l'extérieur, afin que les résultats de la théorie puissent porter leurs fruits dans la pratique.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Délai d'inscription: 31 juillet 1994.

Entrée en fonctions: été 1995 ou à convenir;

professeur en topométrie

chargé de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des méthodes de positionnement et d'acquisition de données localisées. Des compétences particulières sont requises dans les techniques de mesures géodésiques, le traitement numérique des données et l'analyse de leur précision et de leur fiabilité. Une bonne expérience dans la gestion du territoire et les travaux d'ingénierie serait appréciée.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Délai d'inscription: 31 juillet 1994.

Entrée en fonctions: 1er octobre 1995 ou à convenir;

professeur en informatique technique au Département d'informatique

Ce professeur aura pour mission de développer des activités d'enseignement et de recherche dans les domaines suivants:

- conception de l'architecture matérielle et logicielle des systèmes industriels
- interfaces et procédures de dialogue entre processeurs et applications
- réseaux locaux industriels
- développement de logiciels industriels répartis.

Outre les compétences susmentionnées, l'EPFL attend de ce nouveau professeur une grande expérience pratique du développement de logiciel, une large ouverture d'esprit, des talents pédagogiques confirmés et d'excellentes aptitudes à la recherche personnelle.

Les candidats doivent avoir des résultats académiques et industriels reconnus sur le plan international.

Dans le but de promouvoir les carrières féminines, la Direction de l'EPFL encourage les femmes à faire acte de candidature.

Délai d'inscription: 31 juillet 1994.

Entrée en fonctions: été 1996 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ces postes à la **Présidence de l'EPFL, CE-Ecublens, 1015 Lausanne.**

22-1882